

CHARTRE

Tous en action

7 ACTUS

Le gypaète barbu
Rando.vanoise appli
Les sentinelles
du changement
climatique



2 ENTRETIEN
Laurent Trésallet
Un président
à cœur ouvert



5 PORTRAIT
Eva Aliacar
Nouvelle directrice
du Parc national

Une quinzaine de projets ont été définis avec Peisey-Nancroix dans le cadre de la Charte.



Laurent Trésallet

Président du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise

Un président à cœur ouvert

Volontaire, pragmatique, mais aussi déterminé à dessiner une véritable ambition collective... À 32 ans, le jeune président du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise s'est affirmé en quelques mois comme un vrai leader, soucieux de travail en commun, de confiance partagée et d'efficacité. Entretien.

Réunion du CA du Parc. De g. à dr., Philippe Lheureux (directeur), Laurent Trésallet (président) et Juliette Trignat (secrétaire générale de la Préfecture de la Savoie).

On a d'abord envie de vous demander si vous allez bien. Un premier mandat de maire et la présidence du Parc, cela fait beaucoup...

Rassurez-vous, j'essaie de ne pas me lever tous les matins à 6 heures pour finir à 23 heures ! À la fin de la saison hivernale, comme tout saisonnier*, je suis un peu fatigué, mais j'essaie toujours de garder du temps pour moi. Cela étant, oui, cela fait pas mal de choses. Mais vous savez, à la mairie de Peisey-Nancroix, j'ai mis trois mois pour trouver mes marques, établir une vraie confiance avec les autres élus et mettre en place les bonnes collaborations. Je ne suis pas tout seul, loin de là ! J'ai eu la même démarche au Parc : au Bureau, la confiance est là, au conseil d'administration aussi, même si, forcément, les rencontres sont plus espacées. Et avec le personnel, il y a une volonté commune d'établir cette confiance.

On a dit – vous-même d'ailleurs – que vous étiez le candidat de l'État face à un candidat présenté par l'Association des maires... dont vous faites partie ! Avouez que c'est curieux...

Remettons une bonne fois pour toutes les choses dans l'ordre : le conseil d'administration du Parc, c'est 18 représentants des élus du territoire, 7 représentants de l'État, 14 personnalités qualifiées et 3 autres membres représentant le conseil scientifique, l'ONF et le personnel. Pour la majorité de ce conseil – et pas seulement pour les représentants de l'État –, ne pensez-vous pas que cela aurait été curieux d'élire à la présidence un élu... qui n'a pas voté la Charte, qui n'a pas saisi cette main tendue pour travailler davantage au déve-



loppement du territoire ? Adhérer à la Charte, si on n'est pas satisfait du Parc, c'est justement vouloir faire bouger les choses de l'intérieur, au lieu de critiquer de l'extérieur. Cela a été ma conviction et la majorité du CA l'a approuvée.

Six mois plus tard, vous pensez toujours avoir eu raison ?

Bien sûr ! En montrant que j'acceptais de « mettre les mains dans le moteur », que je prenais toutes mes responsabilités, il a été plus facile pour moi d'obtenir la confiance du Bureau et du CA et, donc, de nous mettre au travail sans tarder. Mais cela va plus loin : j'ai immédiatement noué des contacts avec les grands élus du Département – échanges qui se sont très bien passés et qui se poursuivent. J'ai été reçu rapidement par le ministère, avec lequel les discussions auraient



été beaucoup plus délicates si le président avait été le maire d'une commune non adhérente. Et les résultats sont déjà là : j'ai les coudées franches pour agir. J'ai obtenu que le processus de nomination de la nouvelle direction soit plus rapide que d'habitude – je salue d'ailleurs chaleureusement l'arrivée à ce poste d'Eva Aliacar (*NDLR* : voir portrait en page 5). Par ailleurs, notre marge de manœuvre pour l'usage de nos fonds propres, cette année, pour dialoguer avec les communes non adhérentes et pour innover, est clairement étendue.

Mais vos autres collègues ont quitté la table du CA et ne sont toujours pas revenus... Que pensez-vous de l'hostilité de la majeure partie des communes et sans doute d'une partie non négligeable de leurs populations vis-à-vis du Parc ?

J'ai cherché jusqu'au dernier moment, dans cette Charte, le moindre élément qui aurait pu ressembler à une vraie contrainte :

je n'ai trouvé que des choses totalement marginales. J'ai même consulté certains de mes collègues qui étaient depuis longtemps au CA du Parc. Nous en avons conclu qu'il y avait bien peu de risques à la signer. La Charte, je le répète, c'est une main tendue pour que le Parc travaille mieux qu'auparavant au développement des territoires. Mais votre question est bonne : pourquoi tant d'hostilité ? Ce que je comprends, c'est qu'il y a eu – et qu'il y a encore – tellement de crispations, de malen-

tendus, mais aussi de décisions ou de comportements malencontreux, injustifiés dans l'instruction de tel ou tel dossier, dans les rapports de l'établissement avec les élus et les populations, que le ressentiment se conçoit tout à fait. Quand j'ai parlé de la Charte à la population de Peisey, chacun avait son exemple légitime à donner. Et je l'ai bien entendu. Mais une fois les griefs exprimés, j'ai dit à mes concitoyens la même chose qu'en entrant au conseil municipal à 24 ans : je n'étais pas en accord, à l'époque, avec un certain nombre de choix, alors j'ai eu la volonté d'entrer au conseil, je le redis, pour « mettre les mains dans le moteur ».

La Charte, c'est une main tendue pour le développement des territoires.

Vous représentez l'une des deux communes adhérentes (avec Les Belleville). Depuis cette adhésion, qu'est-ce qui a vraiment changé entre le Parc et Peisey ?

C'est simple : en six mois, nous nous sommes mis tout de suite au travail. Nous avons élaboré, entre

la commune et les équipes du Parc qui se sont déplacées sur le terrain, une convention qui identifie une quinzaine de projets, certains très ponctuels, d'autres qui se déploieront tout au long de la durée de la convention. Et c'est parti !

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Je vais vous donner deux exemples. Le premier pourra vous paraître accessoire, mais il symbolise bien cette vo-

lonté commune d'avancer rapidement ensemble, sur des points concrets. Le refuge de Rosuel est fermé pendant l'hiver et, jusqu'à présent, tous ceux qui passaient devant – en ski nordique, à raquettes, en chiens de traîneau, de 50 à 300 personnes parfois selon les jours ! – ne disposaient d'aucune information. Désormais, il y a des affiches, des panneaux qui leur expliquent la vie des paysans dans la vallée, ce qu'est le Parc, un gypaète, etc., opération validée par la commune et mise en place par les agents. Autre exemple, à plus long terme et plus conséquent : un projet de méthanisation. Nos agriculteurs sont bien conscients que l'épandage des fumiers et autres effluents n'est pas la meilleure solution. Du coup, nous les avons réunis avec des agents du Parc. Nous avons parlé de la situation des agriculteurs, de leur avenir, de leurs attentes. Le Parc est allé chercher des organismes spécialisés, des entreprises qui ont évalué les volumes d'effluents et un projet en matière de méthanisation va bientôt nous être proposé. La Charte nous conduit, les uns et les autres, à un changement d'approche. Nous dialoguons, nous mettons en commun nos connaissances respectives sur des sujets qui nous rassemblent, qui nous tiennent tous à cœur. On s'enrichit et on se respecte. Attention, rien n'est jamais simple, mais ça avance !

Dans ce travail que vous menez avec le Parc en tant que maire, arrivez-vous à vous « dédoubler » ? On pourrait penser que vous servez prioritairement votre commune...

J'ai l'avantage d'avoir avec moi des conseillers municipaux « acteurs » et « moteurs ». J'ai pris immédiatement la décision de ne pas m'occuper directement de ces dossiers et de leur faire confiance. La Charte, je ne l'ai pas signée tout seul. C'est un acte collectif.

Comment tenez-vous au courant votre population de l'avancée des échanges avec le Parc ?

Tout d'abord, les élus chargés de ces dossiers informent régulièrement l'ensemble du conseil. D'autre part, des réunions publiques sont déjà prévues sur ce thème à la rentrée. Mais quand on travaille déjà, comme nous venons de le faire, avec les agriculteurs et les acteurs du tourisme dans la commune, une bonne part du travail d'information et de concertation est déjà faite...

En tant que président du Parc, vous devez faire face au retrait – pour le moment du moins – de tous les autres élus locaux du conseil d'administration.

Il ne faut pas précipiter les choses, il faut du temps pour digérer ce qui s'est passé, et cela des deux côtés. Ce temps, je compte justement l'utiliser, avec le Bureau et le CA, pour faire évoluer les choses au sein du Parc. C'est par l'action que nous convainçons. J'ai présenté les principaux éléments de mon programme aux membres

Le refuge-porte de Rosuel (fermé en période hivernale) a été mis en valeur cet hiver grâce à des panneaux sur le Parc, la vie agricole, la faune... visibles depuis l'extérieur.



© CHRISTOPHE GOTTI / PARC NATIONAL DE LA VANHOISE

de l'Association des maires qui m'en avaient fait la demande. Certains des choix déjà entérinés – comme le maintien des interventions scolaires dans les communes adhérentes ou non, la possibilité de conventionnement avec les communes non adhérentes pour des actions dans le cœur du Parc, etc. – vont dans le sens demandé. À ces maires aussi de faire preuve d'un minimum d'ouverture et de bonne volonté. Je les invite à utiliser, valoriser la zone cœur pour le bienfait de l'ensemble de leur territoire. Certains en sont d'ailleurs convaincus...

Les agents du Parc ont mal vécu la situation de ces dernières années et se sentent parfois en mal de confiance, voire découragés. Une nouvelle directrice vient d'arriver, vous l'avez dit, avec ce « gros challenge ». Que comptez-vous faire ?

Les soutenir en montrant clairement qu'ils ont toute notre confiance : celle du président, du Bureau, du CA. Mais faire comprendre aussi qu'en faisant évoluer l'image et les méthodes du Parc auprès des populations, nous travaillons aussi pour eux. Et surtout, mettre les moyens nécessaires – et nous les mettrons – en matière de formation permanente, à la dynamique de projet notamment, d'outils d'animation et de pédagogie pour leurs actions de sensibilisation sur le terrain... Il faut appeler à une remobilisation collective.

On dit pourtant le Parc exsangue...

Nous ne sommes pas, vous l'aurez compris, ici comme ailleurs, dans une période où « tous les robinets sont ouverts à fond » ! Mais en nous réorganisant, en ayant des choix et des priorités clairs et concrets, nous disposons encore d'une vraie marge de manœuvre. Et les projets sont possibles, je vous l'assure. ■

(*) Laurent Trésallet est moniteur de ski alpin et accompagnateur en montagne.

Eva Aliacar

directrice du Parc national



AMBITION ET COHÉSION POUR LA VANOISE

Par Philippe Vuillon

EVA ALIACAR EN 4 DATES

- 1978**
Naissance à Romans-sur-Isère (Drôme).
- 2003**
Diplôme d'ingénieur agronome (Institut national agronomique Paris-Grignon).
- 2009-2013**
Ministère de l'Écologie, sous-directrice adjointe à la sous-direction des espaces naturels.
- Juin 2016**
Directrice du Parc national de la Vanoise.

« Être nommée directrice du Parc national de la Vanoise, c'est d'abord un immense honneur, confie Eva Aliacar qui a pris ses fonctions le 27 juin. Si je devais définir un parc national en quelques mots, je dirais : excellence environnementale, partage et innovation. L'équipe de l'établissement a une responsabilité qui va bien au-delà du territoire départemental, pour préserver le patrimoine et montrer que nous pouvons faire de la préservation de la nature une vraie opportunité. » Ingénieur agronome formée à l'économie de l'environnement, elle choisit d'intégrer l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts pour servir l'État et s'atteler à la transition écologique. « Ce qui a motivé ma candidature au Parc national de la Vanoise, ce sont trois engagements personnels forts. Premièrement, œuvrer pour la préservation de la biodiversité. Deuxièmement, trouver les mots et les moyens pour que chacun se sente investi de cette responsabilité. Pour qu'il y ait appropriation, cela doit être un vrai projet de société, une démarche d'innovation et de progrès social. Troisièmement, donner une image moderne du service public ; son organisation doit être en accord avec les nouvelles façon de vivre et de travailler. J'ai là l'opportunité d'améliorer la performance, l'autonomie et le bien-être des équipes. »

JOUER COLLECTIF

Simplifications administratives, mutualisation entre services, expériences de télétravail... Autant de dossiers gérés avec succès au sein d'une direction départementale des territoires (Belfort), sa dernière mission. Dès sa nomination en Vanoise, elle a pris

quatre jours pour rencontrer le préfet de Savoie et les équipes du Parc. « Ce qui est important n'est pas ce que j'ai fait avant, mais mes valeurs. J'ai beaucoup insisté sur la cohésion d'équipe, la bienveillance, la confiance et la loyauté. Je suis aussi très attachée à la coconstruction. Chacun doit savoir ce qu'il a à faire pour répondre aux ambitions que l'on se fixe ensemble. » Son objectif ? Donner le meilleur de l'établissement public sur le territoire des deux communes adhérentes et plus largement en zone cœur, dans un dialogue ouvert et constructif avec toutes les communes.

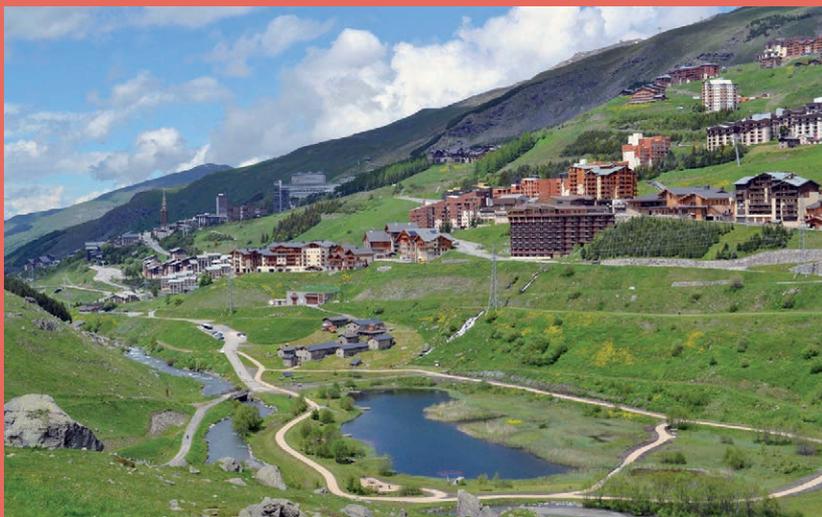
UNE NOUVELLE PILOTE

Ses nouvelles responsabilités marqueront aussi des changements dans sa vie de famille. « Depuis la naissance de nos filles, nous avons adapté notre pratique de la montagne, mais nous les initiions doucement. L'aînée a déjà dormi en refuge et a adoré, souligne Eva Aliacar, tombée amoureuse de la montagne vers 25 ans, et qui pratique l'escalade et le ski de randonnée. J'ai déjà dit aux équipes qu'il me faudra les accompagner pour connaître le territoire, été comme hiver. Je souhaite comprendre les dossiers sur le terrain, et pas seulement depuis mon bureau, en allant à la rencontre des élus, des habitants, des randonneurs, des gardiens de refuges... » Avec Anne Legile et Marylène Hoarau, respectivement dans les Cévennes et à La Réunion, Eva Aliacar compte parmi les trois femmes directrices d'un des dix parcs nationaux français. L'égalité est en route. Le parc national de la Vanoise a une nouvelle pilote. ■

Les Belleville et Peisey-Nancroix

Le vrai visage de la Charte

Par Philippe Vouillon



© MANON MAURIN / PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Peisey-Nancroix et Les Belleville*, les deux communes signataires de la Charte du Parc national de la Vanoise, ont finalisé avec l'établissement public leurs programmes d'actions 2016-2020. En parcourant la convention d'application de la Charte signée le 30 avril, André Plaisance, maire des Belleville, rappelle l'esprit de son engagement : « Le principal est de travailler ensemble, d'avoir plaisir à se retrouver sur les questions de protection de l'environnement et de valorisation du patrimoine culturel. Nous sommes fiers d'affirmer notre présence dans le Parc national par un panneau à l'entrée du village. Et nous avons trouvé rapidement les bons sujets à traiter. Franchement, quels sont les points qui peuvent ici chagriner ? » Parmi les onze projets – création et promotion d'itinéraires touristiques, développement de la marque « Esprit Parc national », sensibilisation des scolaires, programmes d'animations hivernales et estivales... –, la création d'une Maison de l'Abeille et du Parc est l'action phare. L'idée s'inscrit dans la continuité de la

Mise en valeur des paysages, du patrimoine naturel et architectural : un engagement fort pour les signataires de la Charte. Ici, le plan de l'Eau (Les Belleville).

mise en place d'un conservatoire de l'abeille noire – sous-espèce locale – dans la vallée des Encombres. « La commune est propriétaire de chalets au hameau des Bruyères, autour du plan d'eau classé en arrêté de biotope, et c'est un lieu très touristique. Nous réfléchissons à la façon de le mettre davantage en valeur. Sur ce projet, le Parc national est volontaire et nous sentons de leur part un vrai soutien », précise Klébert Silvestre, adjoint au maire. Manon Maurin, stagiaire du Parc accueillie par la commune, mène jusqu'à mi-septembre une étude de préfiguration.

RÉUSSIR ET CONVAINCRE PAR L'EXEMPLE

À Peisey-Nancroix également, les élus se sont attelés à faire avancer les dossiers, à l'image de Marie-Neige Pocard-Chapuis, conseillère municipale : « Notre projet principal est le traitement des effluents agri-

coles, l'arrêt de tout épandage de produits phytosanitaires, la restauration des prairies à toutes altitudes. Les exploitants sont demandeurs, les instances touristiques aussi. Un vrai consensus s'est formé, mais c'est un projet coûteux et compliqué. Nous avons besoin ici du Parc national comme d'un partenaire solide et cohérent sur les thèmes qui sont les siens, pour son expertise scientifique et sa capacité à nous faire rencontrer des personnes compétentes. Nous avons l'ambition que Peisey-Nancroix soit à la pointe de ce sujet qui concerne de nombreuses communes de montagne dans les Alpes. » Plusieurs réunions constructives ont déjà eu lieu et un voyage d'étude est prévu.

UNE AMBITION FORTE

La mise en valeur des paysages, du patrimoine naturel et architectural est l'autre axe prioritaire. La rénovation du sentier « lecture de paysage » au refuge-porte de Rosuel est déjà programmée. Mais l'ambition est d'aller plus loin. Et l'élue de Peisey-Nancroix d'ajouter : « Face à une clientèle touristique – en particulier de non-skieurs – qui demande à découvrir toute la réalité de la montagne, même en hiver, et à établir des liens plus vrais avec les habitants, nous devons nous adapter et aller de l'avant. Maintenant que nous avons adopté la Charte, nous nous devons d'être exemplaires, de réussir et de le faire savoir. Dans trois ans, quand d'autres communes seront invitées à nous rejoindre, il faudra montrer nos réalisations concrètes et les grands projets sur les rails. » ■

*Nom officiel depuis le 1^{er} janvier 2016 de la nouvelle commune née de la fusion de Saint-Martin-de-Belleville et de Villarlurin.

Grâce à un programme de réintroduction, le rapace a de nouveau trouvé sa place dans les Alpes.



© MATHIEU BEURIER / PNV

GYPAÈTE BARBU

La mobilisation continue

Bien implanté en Vanoise, avec quatre couples reproducteurs, le plus grand vautour d'Europe fait l'objet d'un programme européen de grande ampleur. Objectif : assurer la conservation de l'espèce, toujours menacée, en impliquant les acteurs concernés.

Par Floriane Dupuis

Depuis le premier lâcher en 1986, le programme de réintroduction mené à l'échelle des Alpes a permis au gypaète barbu de planer de nouveau dans le ciel alpin. Avec succès : aujourd'hui, 29 couples se reproduisent désormais dans les Alpes, dont une dizaine en France, parmi lesquels quatre en Vanoise. Mais tout n'est pas gagné... Car si la population a tendance à s'accroître, les effectifs sont encore faibles et quelques cas de mortalité peuvent suffire à inverser la tendance. Le gypaète ne se reproduit pas avant l'âge de six ans et produit très peu de jeunes (en moyenne un tous les trois ans seulement). D'où l'importance de réduire les menaces qui pèsent sur l'espèce.

C'est l'un des objectifs du programme européen LIFE GypHelp (2014-2018). Ce programme, portant sur les deux Savoie et une partie des Alpes du Sud, est coordonné par Asters (Conservatoire départemental d'espaces naturels 74). Parmi les partenaires impliqués, le Parc national de la Vanoise assure notamment le suivi de terrain

des couples installés (reproduction, pontes, envols...). Côté menaces, afin de limiter les risques de mortalité induits par les lignes électriques, le Parc national de la Vanoise, Réseau de transport d'électricité (RTE) et Asters viennent de signer une convention qui permettra d'installer à partir de 2017 des systèmes anti-percussion sur les lignes les plus dangereuses pour les oiseaux (rapaces comme galliformes). Ces actions complètent

celles déjà engagées en Savoie avec une autre convention entre le Parc national de la Vanoise, ses partenaires* et Enedis Alpes (ex-ERDF). S'ajoutent à ces actions le travail réalisé sur les remontées mécaniques, en partenariat avec Domaines Skiabiles de France.

Enfin, films, posters, jeu, cartes postales... soit toute une série de supports de sensibilisation, vont aussi être mis au point grâce aux financements LIFE GypHelp. Ou comment faire connaître le gypaète au plus grand nombre. Et le protéger! ■

* Ligue pour la protection des oiseaux 73, Parc naturel régional de Chartreuse, Parc naturel régional du massif des Bauges.

EN SAVOIR PLUS...



- **L'envol du gypaète** : un très beau livre qui vient de paraître aux éditions de La Salamandre.
- Deux sites à consulter : www.gypaete-barbu.com et gypaete.vanoise-parcnational.fr (accès à la webcam filmant le couple de Termignon).

EN BREF

À L'AFFICHE



La maison du tourisme de Saint-Martin-de-Belleville accueille l'exposition du Parc sur « les vies du bâti d'alpage ». À Modane, la Maison cantonale présente quant à elle une belle exposition consacrée aux papillons. Diverses animations sont prévues en partenariat avec le Parc.

LAC DU LOU : LE REFUGE FAIT PEAU NEUVE

D'importants travaux de réhabilitation et d'extension sont en cours au refuge du lac du Lou pour améliorer l'accueil et la fonctionnalité du bâtiment. Réalisé par la commune des Belleville, ce projet écoresponsable inclut la mise en place de toilettes sèches. Cet été, des bungalows provisoires accueillent les randonneurs.

MERVEILLEUSEMENT SAUVAGE

Ainsi intitulée, la dernière campagne de promotion touristique de Savoie Mont-Blanc Tourisme invite à l'évasion dans les espaces protégés des deux Savoie. Bouquetins, alpages, marmottes, lacs d'altitude... Les images du Parc national occupent une place de choix dans ses spots de publicité. Sans oublier l'interview d'une garde-monitrice.

Rando.vanoise en version mobile



© CHRISTIAN BALAIS / PNV

Avis aux adeptes de smartphones et tablettes : rando.vanoise.com, le portail internet dédié aux randonnées dans le parc national, est désormais disponible en application mobile. Agréable et ergonomique, cette version mobile permet, comme c'était déjà le cas sur le site, de télécharger ses itinéraires à l'avance et de les consulter hors connexion.

Indispensable quand on est sur les sentiers, hors réseau... Petite ou grande randonnée ? Avec peu ou beaucoup de dénivelé ? Sur rando.vanoise, il y a le choix ! De la balade familiale à la randonnée confirmée, toute une palette d'itinéraires – une quarantaine au total, répartis sur la Maurienne et la Tarentaise – sont proposés. Carte, accès, descriptif, profil altitudinal, visualisation 3D, photos, renseignements utiles : chaque randonnée est détaillée avec précision et agrémentée de points d'intérêt à voir en chemin (faune, flore, patrimoine, savoir-faire...). Basé sur l'outil Geotrek développé pour les parcs nationaux, grâce à un cofinancement de l'Union européenne, rando.vanoise va s'enrichir progressivement de nouveaux itinéraires et de contenus. L'objectif, à terme, est d'ouvrir ce portail aux partenaires touristiques (hébergements, animations, artisans...), dont ceux porteurs de la marque Esprit parc national. Une manière de fédérer autour de la randonnée. ■

Et retrouvez-nous aussi sur notre nouveau site www.vanoise-parcnational.fr

SENTINELLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



© JOËL BLANCHERAIN / PNV

Dans les alpages, comment interagissent changement climatique, évolution des pratiques pastorales et biodiversité ? C'est pour répondre à cette question que s'est mis en place le programme « Alpages sentinelles »

sur l'ensemble du massif alpin sous la houlette de l'Irstea (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture). En Vanoise, cette démarche collaborative à laquelle participent une dizaine d'éleveurs volontaires a été lancée en 2011 par le Parc national, avec l'appui des structures techniques agricoles. Observateurs privilégiés, les alpagistes fournissent diverses informations comme des relevés pluviométriques. Récemment, le programme a obtenu des financements nationaux et européens, ce qui permettra de réaliser des actions supplémentaires comme l'édition de guides et fiches techniques.

SORTIES DE MARQUE

Découvrez cet été neuf sorties en montagne accompagnées, labellisées Esprit parc national. Commune à l'ensemble des parcs nationaux français, cette marque commerciale attribuée selon des critères précis, notamment d'écoresponsabilité, est inaugurée cette année en Vanoise.

www.vanoise-parcnational.fr

NET AUX VERNETTES

Aux abords de Notre-Dame-des-Vernettes, habitants et volontaires ont participé ce printemps à une journée conviviale de débroussaillage. Organisé par la commune de Peisey-Nancroix, ce chantier vise à redonner progressivement au sanctuaire son ambiance paysagère d'origine.

UN LIVRE POUR TOUS



Paru en juin, le livre *Zoé à la rencontre des animaux de la montagne* est conçu pour les enfants de 7 à 10 ans

en situation de déficience visuelle ou en difficulté de lecture.

Le texte est doublé en braille et associé à des dessins en couleur et en relief. Conçu par le Parc national de la Vanoise, cet ouvrage a été réalisé grâce au soutien de la GMF, mécène des parcs nationaux sur le thème « la nature en partage ».

RENDEZ-VOUS LÀ-HAUT !

Tous les vendredis de juillet, des événements festifs, culturels et ludiques sont programmés à l'occasion des Nuits des refuges en Savoie. L'événement est initié par la section Savoie de la FFCAM qui vient également d'éditer, en partenariat avec le Parc, une brochure spéciale « familles » listant 30 refuges faciles d'accès, dont 12 en Vanoise.

Vanoise

Journal d'information du Parc national n° 23, été 2016.
Photo de couverture : © PNV - Marie-Laure Tonnelier.
Directrice de la publication : Eva Aliacar,
Responsable éditoriale : Élisabeth Berlioz,
Parc national de la Vanoise

Conception et réalisation : Milan Nature et Territoires - BP 308, 73 377 Le Bourget-du-Lac.
Tél. 04 70 26 27 60.
Éditeur délégué : Olivier Thevenet
Conception et réalisation graphique : Gaëlle Haas
Secrétariat de rédaction : Cécile Dufrene

Textes : Floriane Dupuis et Philippe Vouillon.
Dépôt légal : juillet 2016
Imprimé sur papier recyclé par Musumeci SpA (Italie).
Journal disponible au Parc national de la Vanoise, 135, rue du Docteur-Julliard, 73000 Chambéry. Tél. : 04 79 62 3054.



Vos avis nous intéressent : accueil@vanoise-parcnational.fr
www.vanoise-parcnational.fr

